

Conditions générales pour Le Camping de Moratel SPBMC – Route de Moratel 2 - 1096 Cully – Suisse

Nous vous remercions de votre intérêt à passer un séjour sur nos emplacements de camping.

Les Conditions générales de s'appliquent à votre réservation. Avec la réservation d'un emplacement, le locataire accepte les présentes Conditions générales.

1. Réservation

Pour réserver votre séjour sur un emplacement du camping de Moratel – SPBMC – Cully, vous pouvez soumettre votre demande par internet, par téléphone, e-mail ou par courrier. Votre demande sera traitée dans les deux jours ouvrables, la réponse vous parviendra directement de la gérance du camping. Veuillez noter que certains tarifs ne sont pas disponibles lors d'une réservation à l'avance.

1.1 Réservation faite par des jeunes

Les jeunes entre 16 et 18 ans qui soumettent une réservation, doivent présenter à leur arrivée sur le camping une autorisation écrite de leur représentant légal pour leur séjour.

En l'absence de cette autorisation, le camping de Moratel – SPBMC – Cully n'est pas liée au contrat et est en droit de louer à un tiers l'objet réservé par le jeune, sans dédommagement aucun.

2. Conclusion du contrat

2.1 Réservation par téléphone, e-mail ou par courrier

Votre réservation pour un emplacement n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous a été confirmée et lorsque l'acompte selon chiffre 3 sera crédité sur le compte du camping de Moratel – SPBMC – Cully. Après réception de votre paiement, vous recevrez une confirmation écrite pour votre réservation. Si le paiement de l'acompte n'est pas effectué dans le délai imparti, la gérance du camping peut disposer de l'emplacement réservé.

2.2 Réservation par un système de réservation sur Internet

Votre réservation par un système de réservation sur internet n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous aura été confirmée.

3. Acompte

3.1 Réservation par téléphone, e-mail ou par courrier

Pour la réservation d'un emplacement, un acompte de CHF 200 est dû. Si le montant total de la réservation est inférieur à CHF 200, l'acompte correspond au montant total. Lors d'une réservation par téléphone, e-mail ou par courrier, vous recevrez une facture séparée dont le montant doit être payé dans les 14 jours après son émission.

3.2 Réservation par internet

Pour la réservation d'un emplacement par internet, l'acompte ou le montant total selon chiffre 3.1 est dû immédiatement. Votre carte de crédit sera débitée au moment de l'acceptation de la réservation.

4. Frais de réservation

Nous ne percevons pas de frais de réservation.

5. Souhait spécial pour un emplacement

Un souhait spécial pour un emplacement sera respecté dans la mesure du possible. La gérance du camping se réserve toutefois le droit de changer à tout moment un numéro de l'emplacement et d'attribuer un emplacement équivalent. Un éventuel changement d'un emplacement ne donne pas droit à une réduction de prix ou à un remboursement.

6. Durée de séjour minimale

Pas de durée de séjour minimale, à l'exception de Pâques, de l'Ascension et de Pentecôte. Lorsque la réservation est faite moins de 10 jours avant l'arrivée et sous réserve de disponibilité, un séjour d'une durée plus courte que celle indiquée peut être réservé à l'avance. Durée de séjour minimale à Pâques et à l'Ascension : 2 nuitées, à Pentecôte : 2 nuitées.

7. Arrivée / départ – décompte final

7.1 Emplacement

Check-in

La réservation d'un emplacement est garantie jusqu'à 18 heures le jour de l'arrivée.

Les arrivées sont possibles du 20 mars au 30 juin/1^{er} septembre- 20 octobre, dès 15h ;

Les arrivées sont possibles du 1^{er} juillet au 31 août, dès 14h ;

Check-out

L'emplacement doit être quitté avant 11h45 le jour de départ.

7.2 Présentation de la confirmation

A l'arrivée, la confirmation écrite de la réservation doit être présentée à la réception.

7.3 Décompte final

Le client s'engage à demander et à régler le décompte final au plus tard la veille de son départ.

7.4 Tarifs spéciaux

Veuillez noter que pour certains tarifs spéciaux, d'autres heures d'arrivée et de départ peuvent s'appliquer et que le prix du séjour est payable déjà à l'arrivée, sous déduction d'un éventuel acompte déjà payé.

8. Arrivée tardive / départ anticipé

8.1 Arrivée tardive ou non-présentation

Si vous n'êtes pas arrivé dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue, la réservation sera considérée comme annulée. Dans ce cas, les montants déjà payés ne seront pas remboursés.

8.2 Départ anticipé

Dans le cas d'un départ anticipé, le montant total pour la durée totale du séjour réservé est dû.

9. Rabais et réductions

Aucuns rabais ou réduction ne sont prévus

10. Taxes

Ces taxes sont toujours facturées séparément du prix du séjour.

11. Réservations pour groupes

Les groupes (à partir de 8 personnes) ne peuvent pas réserver via internet. Ces demandes de réservation doivent être adressées directement au camping, de préférence par écrit via e-mail ou par courrier. Des conditions d'annulation spéciales peuvent s'appliquer pour des groupes. Les groupes de jeunes (de moins de 18 ans) doivent toujours être accompagnés d'adultes.

12. Annulation

L'annulation de votre réservation doit parvenir au camping par écrit (par e-mail ou par courrier). Pour le calcul des frais d'annulation, le jour de réception de votre annulation par écrit au camping est déterminant. Lors d'une annulation, les frais suivants seront perçus :

- Séjour de 1 à 7 jours : CHF 200.00 (si le montant total est inférieur, ce montant total est dû), jusqu'à la date d'arrivée.
- Séjour dès 8 jours : Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée : 50% du montant total ; à partir de 29 jours avant la date d'arrivée : 100% du montant total.

**Nous vous recommandons de souscrire à une assurance d'annulation (par exemple le TCS livret ETI).

13. Animaux domestiques

En principe, les animaux domestiques sont admis, un maximum de deux animaux étant autorisé par emplacement. Les propriétaires doivent veiller à ce qu'ils n'importent pas les autres campeurs et qu'ils ne salissent pas le camping ni l'infrastructure. Les animaux ne sont pas admis dans les sanitaires. Il est interdit de laisser les animaux sans surveillance ou enfermés sur le camping. Chiens et chats doivent être tenus en laisse. * Exception : les chiens d'aveugle et les chiens d'assistance pour les personnes handicapées sont admis dans les locatifs ; des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

14. Règlement du camping

Afin que le séjour soit aussi agréable que possible pour tous les clients, il existe un règlement du camping où figurent les règles les plus importantes à respecter. Ce règlement est valable pour tous les clients et peut être consulté à la réception du camping.

15. Protection des données

Avec votre réservation, vous autorisez Camping de Moratel – SPBMC – Cully à conserver, dans le cadre de leurs prestations et du sociétariat de la SPBMC, société Ports et Bains de Moratel - 1096 Cully, vos données personnelles, à les utiliser (traitement administratif, analyse statistique, marketing développement de nouveaux produits ou prestations) et à les transmettre à des tiers mandatés pour le traitement des données à ces fins et soumis à une politique stricte de confidentialité. Vous pouvez en tout temps vous adresser à nous en nous envoyant un e-mail à camping.moratel@bluewin.ch pour connaître les données personnelles vous concernant contenues dans nos fichiers, ou pour faire rectifier des données qui, en dépit de nos efforts et mises à jour régulières, seraient incorrectes, ou pour faire effacer ces données.

16. For juridique

Pour tout litige, le for juridique est le lieu de la place du camping.

17. Validité

Ces conditions sont valables à partir du 1^{er} janvier 2021. Camping de Moratel – SPBMC, Société Ports et Bains de Moratel, Route de Moratel 2 - 1096 Cully.